

Actualités



Allégations nutritionnelles : peut-on s'y fier ?

Je voudrais savoir si les allégations nutritionnelles de type "sans sucres", sont encadrées par la loi et si elles sont fiables ?

[Voir la vidéo](#)



Qu'est-ce que l'aide juridictionnelle et comment la demander ?

J'ai entendu parler de l'aide juridictionnelle et j'aimerais savoir comment en bénéficier ?

[Voir la vidéo](#)



Quels sont les droits des associations ou groupements de locataires ?

J'aimerais connaître les droits des associations de locataires ?

[Voir la vidéo](#)



Escroquerie téléphonique : attention au ping call !

Depuis plusieurs jours, je suis appelé par un même numéro que je ne connais pas. Je n'ai aucun message, mais j'hésite à rappeler

[Voir la vidéo](#)



Pourquoi utiliser des couches lavables dans les crèches ?

Vous souhaitez faire un geste pour la planète ? Cela passe par la réduction des déchets jetables. Dans plusieurs crèches françaises, l'utilisation de couches réutilisables est maintenant la norme.

[Voir la vidéo](#)



Celle-ci dresse le bilan de l'année 2021 et fait part de diverses recommandations adressées aux opérateurs.

[Lire l'article](#)

PODCAST



VERS UNE CONSOMMATION NUMERIQUE RESPONSABLE

Quels sont aujourd'hui les impacts du numérique ?
Quelles conséquences sur les ressources ? Comment le consommateur peut-il réduire son empreinte environnementale ?



[Voir le podcast](#)

[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut national de la consommation
18, rue Tiphaine
75015 Paris



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)